

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 novembre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021**

**2021 DDCT 88** Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la solidarité.

**Mme Léa FILOCHE, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la signature de la Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la solidarité.

Vu l'avis du conseil de Paris-Centre en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu la saisine du conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement en date du 26 octobre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement en date du 9 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement en date du 9 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 17<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 8 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 19<sup>e</sup> arrondissement en date du 9 novembre 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Léa FILOCHE, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la solidarité jointe à la présente délibération est approuvée.

Article 2 : La Maire de Paris est autorisée à signer la Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la solidarité.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**